

Discours de SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple
20 août 2022

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé, samedi 20 août 2022, un discours à la Nation à l'occasion du 69-ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple. Voici le texte intégral du Discours royal :

«Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire de la Glorieuse Révolution du Roi et du peuple qui marqua un tournant décisif dans la lutte menée pour l'Indépendance. Cette épopée symbolisa l'affection sincère et l'attachement profond que se vouaient mutuellement un Roi qui préféra l'exil à tout chantage visant l'unité et la souveraineté de la Patrie, et un peuple qui consentit bien des sacrifices pour obtenir le retour de son Souverain légitime et recouvrer sa liberté et sa dignité.

C'est grâce à cet esprit de sacrifice et de solidarité que fut ainsi parachevée l'intégrité territoriale de notre pays et que s'opéra la récupération des Provinces Sud du Royaume.

Cher peuple,

Ces dernières années, nous avons réalisé de grandes percées aux niveaux régional et international qui, toutes, ont été favorables à la position juste et légitime du Royaume sur la marocanité du Sahara.

C'est ainsi que de nombreux pays influents, respectueux de la pleine souveraineté du Maroc sur ses territoires, ont manifesté leur réceptivité et leur soutien à l'Initiative d'autonomie, considérée comme la seule voie possible pour le règlement de ce conflit régional artificiel.

Par la position des Etats-Unis d'Amérique qui, nonobstant le changement d'administration ou l'évolution de la conjoncture, est restée constante, cet accueil favorable est désormais incontournable.

De même, Nous saluons la position claire et responsable de l'Espagne, ce pays voisin qui connaît parfaitement bien l'origine et la véritable nature de ce conflit.

Cette posture constructive a marqué une étape nouvelle dans le partenariat hispano-marocain que nulle contingence régionale, nul développement politique interne ne peuvent désormais affecter.

En outre, le positionnement constructif à l'égard de l'Initiative d'autonomie, affiché par certains pays européens comme l'Allemagne, la Hollande, le Portugal, la Serbie, la Hongrie, Chypre et la Roumanie, contribuera à poser un nouveau jalon dans les relations de confiance avec ces nations amies, à renforcer le partenariat de qualité qui les lie à notre pays.

Parallèlement à ce soutien, une trentaine de pays ont ouvert des consulats dans les Provinces du Sud, marquant ainsi leur appui clair et net à l'intégrité territoriale du Royaume et à la Marocanité du Sahara.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer l'expression de Notre considération à Nos Frères les Rois, Emirs et Présidents des pays arabes frères, notamment la Jordanie, le Bahreïn, les Emirats Arabes Unis, Djibouti et les Comores, qui ont ouvert des consulats à Laâyoune et à Dakhla.

Nous remercions également le reste des Etats arabes qui ont constamment affirmé leur soutien à la Marocanité du Sahara, et tout particulièrement les pays du Conseil de Coopération du Golfe, l'Egypte et le Yémen.

Par ailleurs, les positions de nos frères d'Afrique sont un réel sujet de fierté pour Nous, puisqu'environ 40% des Etats africains, relevant de cinq groupements régionaux, ont ouvert des consulats à Laâyoune et à Dakhla.

Cette dynamique concerne aussi les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dont un grand nombre ont ouvert des consulats dans le Sahara marocain alors que d'autres ont décidé d'étendre leur domaine de compétence consulaire aux Provinces Sud du Royaume.

Compte tenu de ces développements positifs impliquant des pays de tous les continents, Je voudrais adresser un message clair à tout le monde : le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international. C'est aussi clairement et simplement l'aune qui mesure la sincérité des amitiés et l'efficacité des partenariats qu'il établit.

S'agissant de certains pays comptant parmi nos partenaires, traditionnels ou nouveaux, dont les positions sur l'affaire du Sahara sont ambiguës, Nous attendons qu'ils clarifient et revoient le fond de leur positionnement, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque.

Cher peuple,

Un front interne uni et des Marocains entièrement mobilisés, partout où ils se trouvent, pour contrecarrer les manœuvres des ennemis : tel est le socle sur lequel doit reposer toute stratégie de défense de la Marocanité du Sahara.

Je saisis cette occasion pour saluer et assurer de Mon estime les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger qui défendent avec abnégation l'intégrité territoriale de leur pays, en faisant résonner la cause nationale dans toutes les tribunes qui leur sont accessibles et à la faveur des positions qu'ils occupent.

Le Maroc, Dieu soit loué, dispose d'une communauté estimée à quelques cinq millions d'individus, auxquels s'ajoutent des centaines de milliers de juifs marocains à l'étranger, tous disséminés aux quatre coins du monde.

Dans ce domaine, les Marocains du monde représentent un cas d'exception, si l'on considère la force du lien qui les unit indéfectiblement à leur patrie, leur attachement à ses symboles sacrés et leur engagement déterminé à défendre ses intérêts supérieurs, quels que puissent être les problèmes et les difficultés qu'ils affrontent.

Loin d'être l'apanage des immigrés de première génération, les attaches humaines solidement tissées avec le Maroc et la fierté de lui appartenir constituent un patrimoine qui se transmet de père en fils. C'est avec enthousiasme que les troisième et quatrième générations le revendiquent, d'ores et déjà, à leur tour.

Cela dit, nous devons nous poser en permanence les questions suivantes :

qu'avons-nous fait pour renforcer le sentiment patriotique de nos immigrés ? Le

cadre législatif en place et les politiques publiques tiennent-ils compte de leurs spécificités ? Les procédures administratives sont-elles adaptées à leurs attentes du moment ? Leur avons-nous assuré l'encadrement religieux et éducatif nécessaire ? Leur avons-nous apporté l'accompagnement requis et les conditions favorables à la réussite de leurs projets d'investissement ?

Certes, l'Etat déploie des efforts considérables afin de garantir un bon accueil aux Marocains du monde, mais ce dispositif demeure insuffisant.

En effet, bon nombre d'entre eux, hélas, se heurtent encore à plusieurs écueils pour régler leurs affaires administratives ou pour lancer leurs projets. Il convient par conséquent de remédier à cet état de fait.

S'agissant de l'implication de la communauté des MRE dans le processus de développement - un dessein auquel Nous accordons un intérêt particulier-, force est de constater que le Maroc a besoin de tous ses enfants et de toutes les compétences établies à l'étranger.

Ces compétences peuvent ainsi s'installer et travailler au Maroc, comme elles peuvent apporter leur concours, via toutes sortes de partenariats, depuis leurs pays d'accueil.

De fait, la communauté marocaine à l'étranger est notoirement connue pour les profils de classe mondiale qu'elle compte dans différentes filières : scientifiques, économiques, politiques, culturelles, sportives et autres. Ces ressources sont un motif de fierté pour le Maroc et pour tous les Marocains.

Le temps est donc venu de doter cette communauté de l'encadrement nécessaire ainsi que des moyens et des conditions pour qu'elle donne le meilleur d'elle-même, dans l'intérêt bien compris de son pays et de son développement.

Aussi, Nous soulignons la nécessité d'établir une relation structurelle suivie avec les compétences marocaines à l'étranger, y compris avec les Marocains juifs.

Nous appelons également à la création d'un mécanisme dédié qui aura pour mission d'accompagner les compétences et les talents marocains à l'étranger, d'appuyer leurs initiatives et leurs projets.

Ce dispositif permettra in-fine de mieux connaître les profils, d'interagir en permanence avec eux et ainsi de leur présenter les atouts dont dispose leur pays dans les secteurs liés au processus de développement et d'investissement.

A ce propos, Nous exhortons une fois de plus les jeunes et les porteurs de projets marocains, résidant à l'étranger, à profiter des multiples opportunités d'investissement offertes par la mère-patrie, à tirer le meilleur parti des mesures d'incitation et des garanties que prévoit la nouvelle Charte de l'Investissement.

Par ailleurs, il appartient aux établissements publics, au secteur national de la finance et des affaires de s'ouvrir davantage sur les investisseurs parmi les membres de la communauté.

A cette fin, il convient, au mieux des intérêts de tous, de mettre en place, en leur faveur, des mécanismes efficaces de parrainage, d'accompagnement et de partenariat.

Enfin, compte tenu des aspirations sans cesse renouvelées des Marocains du monde, il est grand temps de moderniser et de mettre à niveau le cadre institutionnel afférant à cette catégorie de citoyens que Nous chérissons.

Il importe aussi de reconsidérer le modèle de gouvernance des institutions existantes afin d'en rehausser l'efficacité et la complémentarité.

Cher peuple,

L'impérissable Révolution du 20 août incarne les valeurs de sacrifice, de solidarité et de loyauté au service de la Patrie. L'esprit de cette glorieuse épopée ne cesse de guider Nos pas et d'inspirer les générations successives pour que soient préservées l'unité nationale et l'intégrité territoriale de notre pays, sa sécurité et sa stabilité.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire des pionniers du mouvement de résistance et du combat pour la libération, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et son compagnon de lutte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que tous les valeureux martyrs de la Nation.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh».